

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 128

Artikel: Pour ne pas souffrir
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'autres mendiaient leurs pain de porte en porte. La plupart étaient en haillons, presque nus.

Voilà le sort qu'ils ont éprouvé dans leur émigration !

Au moment où ils étaient rentrés en France, voilà que le 10 septembre, il est venu un ordre que tout émigré devait quitter le territoire, français dans le terme de quinze jours, sous peine d'être jugé à mort s'il était arrêté (*)

Le vendredi 15 septembre à neuf heures du matin, on lit l'Ordonnance susdite relative aux prêtres et aux émigrés. Elle porte que tous ceux qui seront arrêtés après expiration de ce terme de quinze jours seront fusillés. (**)

Voilà la sentence de ce pauvre monde !

Après ces quinze jours, on en a arrêté un grand nombre qui ont été conduits à Besançon : c'est là qu'ils devaient tous être conduits et fusillés. Chaque semaine deux ou trois étaient ainsi mis à mort.

L'abbé Voisard qui sous l'ancien régime était investi des fonctions de promoteur de l'officialité auprès du prince évêque de Bâle, est arrivé à Porrentruy le 1^{er} novembre, coiffé d'un bonnet portant une queue de renard qui lui descendait sur le dos. Il porte aussi la cadennette, et ses cheveux sont relâchés « à la citoyenne ». Il a cependant un visage bien maigre, long pâle, et ressemble à un véritable vagabond. C'est un homme de la taille de 3 pieds, 6 à 7 pouces.

Dans les mois de septembre et d'octobre, les souris se sont tellement multipliées dans les champs, qu'elles ravagent toutes les pommes de terre et les légumes, ainsi que cela a déjà eu lieu trois années auparavant.

Le 17 octobre à cinq heures du matin, la maison de Pierre Joseph Voëlin d'Alle, a été totalement brûlée avec les récoltes qu'elle contenait.

Le 19 octobre on a guillotiné un jeune homme de 19 à 20 ans, un allemand nommé Cromer, pour avoir maltraité un homme quoique celui-ci n'en soit pas mort. Son père a été fouetté en Suisse quinze jours auparavant.

Patrice le maçon a tué deux cochons gras publiquement sur la rue, le dimanche 3 décembre dans l'après-midi. Voilà le fruit de la liberté !

Le couvent de Bellelay a été pris par les

(*) Ce redoublement de rigueur fut la conséquence immédiate de la révolution du 18 Fructidor (4 septembre 1797) qui fit entrer une majorité jacobine au Directoire Exécutif.

(**) Guélat confirme le fait sous date du 24 septembre de la manière suivante : « La route de Delémont et celle de Bellelay n'ont pas cessé d'être occupées pendant la nuit dernière et toute cette journée, par les personnes qui sortent des terres avec femmes et enfants... C'est une pitié de les voir partir. »

hésitant des malades qui ne font que renaitre à l'existence :

— Dis-moi, Yvan, qu'est devenu celui qui a voulu m'ôter la vie ?

Une vive douleur se marqua sur le visage de l'infirme.

— Mère, les remords l'accablent... Fou de désespoir, il est venu ici pour vous demander pardon... Il s'est jeté à mes pieds pour que je le laisse pénétrer jusqu'à vous. Son désespoir fait pitié... Puis, il n'a plus osé reparaitre.

Elle réfléchit un moment, et secouant sa tête encore douloureuse :

— Tu dis qu'il est venu me demander pardon ? Il est venu, plutôt, compter, sur mon visage, les marques des souffrances qu'il m'a fait endurer.

Il eût été content de voir mes yeux brûlés par les pleurs... Ah ! s'il pouvait soupçonner ce qu'il y a de désespoir dans mon cœur ?

Une flamme passa dans ses yeux.

Français le 15 novembre, avec tous les environs, l'Erguel, la Reuchenette, Bienne. (*)

Nous avons notre citoyen Lémane, autrefois prêtre missionnaire, âgé d'environ cinquante ans, qui mène la vie la plus débordée. Il court après les filles, et il faut qu'il s'en procure à quel prix que ce soit. C'est un scandale d'entendre parler de ses œuvres. (**)

(A suivre.)

Les lépreux chez nous

Nous devrions dire : à côté de nous, si tant est qu'il n'existe aucun lépreux en Suisse. Notre climat et notre air pur nous valent-ils ce privilège ?

Ce n'est pas le cas pour nos voisins puisqu'il est constaté qu'on y rencontre des personnes affligées de cette affreuse mal. On croyait généralement que les lépreux n'existaient que dans les pays lointains, sous des cieux embrasés.

Une communication faite, cette semaine, au Congrès international des œuvres catholiques qui se tient à Paris démontre le contraire.

Le R. P. dom Sauton, bénédictin, docteur en médecine a fait une émouvante communication en faveur de l'œuvre des Lépreux, à laquelle il a voué sa vie avec un admirable dévouement. On compte, a-t-il dit, actuellement plus de 400 lépreux en France, dont 150 à Paris.

Dom Sauton poursuit de plus en plus activement ses démarches pour arriver à construire un établissement spécial pour les lépreux aux environs de Paris.

Ajoutons qu'à la dernière séance de l'Académie de médecine à Paris, le Dr Metchnikoff qui étudie la fabrication du sérum anti-lépreux, a déclaré que ses premières expériences font espérer qu'il est dans la bonne voie. Il a injecté du sang de lépreux à une chèvre, puis s'est servi du sérum de cet animal en injections sous-cutanées, à petites doses, à divers lépreux.

Après 2 ou 3 injections, on remarque chez les malades une amélioration sensible de l'état général et à l'analyse de leur sang, on constate une augmentation des globules et de la matière colorante.

(*) Le Directoire ayant décidé de revendiquer pour les annexes au département du Mont-Terrible toutes les contrées soumises à la domination du prince évêque de Bâle, les alliances et les traités de courtoisie avec les cantons suisses, ne pouvaient plus les protéger plus longtemps. Cette prise de possession fut le prologue de l'invasion de la Suisse.

(**) Lémane avait renoncé à la prêtrise. Malgré l'exaltation de ses idées, l'histoire ne lui reproche point d'avoir versé le sang lors de la Terreur. Nous n'avons pas cru supprimer les réflexions de Nicol sur les défaillances morales de ce personnage : de pareilles chutes ne sont d'ailleurs pas rares chez les prêtres apostats de tous les temps.

— Oui, de désespoir : mais plus encore d'aversion. Ah ! comme je le hais !

Yvan s'était péniblement agenouillé auprès du lit ; des larmes inondaient ses joues. Elle continuait :

— La haine me brûle et rien n'adoucit ma rancune. Chaque mot qui vient à mes lèvres est un mot de mépris, et ces mots d'aversion sont encore trop faibles pour exprimer tout ce que je voudrais lui dire d'insultant.

Oh ! le lâche ! me trahir ! m'abandonner ! Me ruiner ! et puis, quand j'ai voulu tarir le flot d'or, il a saisi son revolver.

Toutes les douleurs anciennes se réveillaient en ce cœur impitoyablement déchiré. Une rancune farouche luisait dans ses prunelles. Tout son sang méridional bouillonnait dans ses veines.

— Ce qu'il m'a fait endurer avec ses légèretés est inoubliable, et il a couronné ses perfidies par une tentative de me tuer !

Pour ne pas souffrir

Ce serait là un remède qui aurait du succès, n'est-ce pas, amis lecteurs, et qu'on paierait volontiers cher à la pharmacie.

On sait cependant que les opérations souvent les plus douloureuses se font sans douleur, grâce au chloroforme et à l'éther. Mais pendant l'opération, les patients dorment d'un profond sommeil et, au réveil, n'ont pas le moindre souvenir de ce qui s'est passé.

Il y avait donc encore un progrès à accomplir. C'était d'arriver à opérer sans douleur, mais le malade restant éveillé, suivant des yeux l'opération, y aidant quelquefois et causant avec son chirurgien.

Il paraît que ce progrès est accompli, tout au moins pour une moitié du corps.

En injectant un centimètre cube d'une solution de cocaïne à 2 pour cent dans le canal médullaire au niveau de la cinquième vertèbre lombaire, M. Tuffier communiquait l'autre jour à l'Académie de médecine à Paris qu'il avait obtenu l'anesthésie complète de toute la partie inférieure du corps, rien n'étant changé dans la partie supérieure. Un homme auquel M. Tuffier coupait la jambe après une injection de ce genre, le regardait tranquillement faire, relevait lui-même son moignon et pendant qu'on sciait son fémur se plaignait seulement du bruit de la scie.

Il paraît aussi qu'une femme à qui M. Tuffier enlevait une portion du ventre, et à laquelle on demandait ce qu'elle ressentait, répondit : « Il me semble que quelque chose se décroche. » La patiente regrettait seulement de ne pas voir, car elle était étendue en position horizontale.

M. Tuffier a décrit, devant l'Académie, son procédé pour pratiquer l'injection cocaïnée. Il fait asseoir le malade au bord d'une table, l'avertit qu'il va ressentir une petite piqure et qu'il ne doit pas bouger, puis il introduit une aiguille en platine de 9 centimètres de long au niveau de la cinquième vertèbre lombaire et attend qu'il s'écoule, par cette aiguille, un peu de liquide céphalo-rachidien, liquide jaunâtre et clair, facile à reconnaître. La sortie de ce liquide lui prouve qu'il est bien dans le canal médullaire, au-dessous des membranes qui enveloppent la moelle épinière. Il ajuste alors la seringue à l'aiguille et fait l'injection.

M. Tuffier a pratiqué jusqu'à présent 63 opérations sur le ventre ou les membres inférieurs, après avoir insensibilisé les malades de cette façon, et n'a pas encore eu d'accidents.

Longuement, elle regarda Yvan, et la vue de ce fils, si cher, agenouillé devant elle, mêlant ses larmes aux siennes, mit un peu de douceur dans cette âme ulcérée. Son fils était sa vie ; l'avoir près d'elle, sous son regard lui était un besoin, comme de respirer, comme de dormir.

Yvan ne prononçait pas une parole ; mais il joignait les mains. On n'aurait pu dire s'il implorait. Il ne le savait pas lui-même. Toute son âme tendre était en révolte contre le meurtrier... Et ce meurtrier était son père !

Quel atroce combat dans ce cœur de fils ! Boleslas méritait la malédiction, mais un fils ne maudit pas ! Boleslas avait fait couler le sang d'une mère adorée ! mais, quand un père se frappe la poitrine avec désespoir, un fils peut-il lui répondre :

— Je refuse impitoyablement le pardon.

(La suite prochainement.)